



Watermael-Boitsfort le 14 juillet 2017

« Les salades pousseront en silence à la Ferme du Chant des Cailles »,

article du journal le Soir du 13 juillet 2017

(Pas si sûr !)

L'hypocrisie politique "fleurit" à W.-Boitsfort et "s'épanouit" au Champ des Cailles.

Les représentants des trois partis au pouvoir à la commune (ÉCOLO, GM/CDH, MR) et à la Région bruxelloise (CDH) rivalisent de « bonnes intentions » et tentent de démontrer qu'ils ont, tous, pris les « bonnes décisions » !! C'est de circonstance, les élections approchent !

S'il est tout-à-fait évident que l'on ne peut qu'adhérer au projet d'agriculture urbaine développé sur le Champ des Cailles, les citoyens n'en sont pas moins septiques et dubitatifs sur la manière dont les politiques prétendent traiter ces projets et oublient adroitement qu'ils sont eux-mêmes à la source de tous ces problèmes par manque d'études et de connaissance des réalités de terrain :

- En 2013, le gouvernement régional bruxellois décide de construire 70 à 80 logements sur le terrain à bâtir du Champ des Cailles, la commune approuve et s'exécute ...
- En 2014, Mr O. Deleuze, Bourgmestre, et ses Échevins du Logement, de l'urbanisme et de la mobilité présentent leur Plan Logement Communal qui, selon leurs propres termes « a vocation avant tout à nous doter d'une vision globale et à long terme du développement du logement à Watermael-Boitsfort, sans subir des projet inadaptés élaborés par d'autres et d'assurer la cohérence entre les différents projets mais aussi de développer des solutions pour la mobilité ». (voir la réponse de la commune du 24.01.2017 à notre courrier du 09.01.2017).

La Ferme du Chant des Cailles avait déjà atteint un certain développement à ce moment-là !

On ne peut que constater, une fois de plus, qu'en fait de vision globale ce Plan Logement Communal ne repose sur aucune base solide étant donné qu'il n'a jamais été précédé d'une étude d'incidences environnementales et urbanistiques.

C'est la raison pour laquelle le Mouvement Citoyen Boitsfortois réclame depuis de nombreuses années la révision de ce Plan Logement Communal et la suspension du Projet Archiducs-sud. Non pas qu'il refuse la création de nouveaux logements mais qu'il exige que le Plan de Logement Communal soit respectueux des caractéristiques, capacités environnementales et urbanistiques du quartier et qu'il englobe la rénovation complète et prioritaire des très nombreux logements sociaux existants mais obsolètes, vides. (voir à ce sujet la vidéo réalisée en juin 2017 : <https://m.youtube.com/watch?v=osuS8doJ0oY&feature=youtu.be>). Le Mouvement Citoyen Boitsfortois a fait des propositions en ce sens aux différentes autorités et à la SLRB ... sans suites ! Ce qui est relaté dans l'article du Soir du 17 juillet 2017, ne fait que nous conforter dans cette démarche et « apporte beaucoup d'eau à notre moulin » !

Les autorités communales et régionales veulent nous faire croire qu'ils auraient trouvé LA solution au maintien de l'activité de la Ferme du Chant des Cailles. En l'occurrence, ils ne pérennisent pas du tout son activité, aucune garantie n'est donnée et rien n'assure que « les salades continueront à pousser en silence » en 2020.

LE PROJET EST SIMPLEMENT SUSPENDU ... jusqu'en 2020 !

Rien ne garantit que ce projet immobilier ne sera pas réalisé, et ce pour deux raisons importantes sur lesquelles les autorités (et l'article du Soir) gardent le silence :

- le Champ des Cailles est **un terrain à bâtir** et non un terrain agricole ; aucune demande de modification n'est évoquée ni par les autorités communales ni par la Ministre de la Région Bruxelles-Capitale
- la cession du terrain à bâtir par le CPAS de Bruxelles à la société de logements LE LOGIS est assortie d'une condition bien précise : **y construire du logement social.**

Mais alors, plus précisément :

- quelle est la position du CPAS par rapport à cette exigence qu'elle a posée ? Est-elle en droit de réclamer qu'elle soit exécutée ? Peut-elle exiger que le terrain lui soit restitué ?
- quelle est la position du Logis, propriétaire du terrain ? alors que l'on ne cesse de répéter qu'il manque des logements sociaux.

On le constate c'est le flou le plus complet, juste des promesses (électorales) lancées au bon moment ! Le problème du Champ des Cailles est loin d'être définitivement résolu et le quartier risque à terme d'être submergé non **pas avec 240 mais 320 nouveaux logements au final.** À W.-Boitsfort, tous les citoyens ne sont pas égaux : pour satisfaire leurs électeurs les responsables politiques n'hésitent pas à « massacrer » tout un quartier en déportant les projets immobiliers (80 logements) qui dérangent d'un côté vers les voiries voisines : le square des Archiducs/Tritomas, les Tritons /Nymphes. Les griefs fondés de ces riverains n'ont pas le même écho, ni même la moindre écoute de leur part. Pour ses électeurs, Mr Deleuze n'hésite pas à faire volte-face, privilégiant les uns au détriment des autres, mais de cette manière, il n'agit certainement pas dans l'intérêt général de TOUT un quartier !

Ce Plan Logement Communal conçu par la majorité au pouvoir est caduc :

- sans aucune étude d'incidences environnementales et urbanistiques préalable ;
- sans aucun agenda ni plan de rénovation complets et prioritaires des très nombreux **logements sociaux existants** obsolètes et vides
- avec une étude de mobilité intervenue un an après l'octroi les permis octroyés au Projet Archiducs-sud, basée sur un comptage humain rémunéré par la commune elle-même (conflit d'intérêt), truffé d'erreurs et d'approximations permettant de minimiser l'impact de ces nouveaux logements dans le quartier et n'apportant aucune solution réaliste aux problèmes de mobilité existants et futurs :
 - du commissariat de police du Tritomas avec ses 170 policiers et ses nombreux visiteurs, sans parking dédié,
 - des futurs locataires des 44 logements de l'immeuble Hector Denis, sans parking dédié,
 - des usagers de la future crèche installée sur le Square des Archiducs (à voie unique) déjà saturé et sans possibilité de création d'un « Kiss&Drive »,
 - de l'insuffisance du nombre de parkings prévus pour le Projet Archiducs-sud et **un comble pour des « écologistes »**, la création d'un PARKING AÉRIEN (35 emplacements) EN ZONE CE COURS ET JARDINS au milieu du Projet Archiducs-sud,
- aucune mention sur le fait que le square des Archiducs est un site classé non modifiable, à voie unique,
- etc ...

Nous continuons à défendre l'intérêt général de notre quartier et réclamons une fois de plus la révision du Plan Logement Communal et la suspension du projet Archiducs-sud. Pussions-nous être entendus comme les exploitants de la Ferme du Chant des Cailles, nous sommes du même quartier, de la même commune !

Le Mouvement Citoyen Boitsfortois